

La Personne de Confiance

QUI désigne la personne de confiance ?	SEUL l'utilisateur peut désigner la personne de confiance Les majeurs sous curatelle ou sauvegarde de justice sont en droit de désigner une personne de confiance Les majeurs sous tutelle ne PEUVENT PAS désigner de personne de confiance
QUI peut être désigné comme personne de confiance ?	Le Médecin Traitant Un Parent Un Proche Cependant la personne désignée peut refuser d'assumer ce rôle
ROLES de la Personne de Confiance	Recevoir les informations médicales Assister aux entretiens médicaux si l'utilisateur le souhaite Etre consultée si l'utilisateur est hors d'état de s'exprimer
COMMENT désigner la personne de confiance ?	Renseigner la fiche spécifique « désignation de la personne de confiance » Insérer la fiche dans le dossier du patient
DUREE de la désignation	Est désignée à chaque hospitalisation Est désignée pour toute la durée de l'hospitalisation Le patient a toutefois la possibilité de : modifier le nom de la personne de confiance, annuler sa décision